

# Le COURRIER DE MONTMAGNY

Organe du comté de Montmagny

61<sup>ème</sup> Année

Montmagny, Samedi, 15 janvier 1944

No 5

## L'hon. juge P.-A. Choquette a eu 90 ans le 6 janvier

La belle carrière du père du député actuel de  
Montmagny à Québec.

L'hon. juge P.-A. Choquette, doyen des hommes publics canadiens-français, a eu 90 ans jeudi, le 6 janvier dernier. Il est né le 6 janvier 1853 et a fourni une carrière unique dans la vie canadienne. Élu député de Montmagny en 1887, réélu en 1891 et en 1896, il devait faire partie du cabinet de sir Wilfrid Laurier à l'avènement du grand chef libéral, mais, deux ans plus tard, en 1898, il fut nommé juge de la cour supérieure à Arthabaska. En 1905, il descendit du banc pour devenir sénateur et siégea à la Chambre Haute jusqu'en 1920. Il fut, par la suite, nommé juge de la cour des sessions de la paix à Québec.

L'hon. juge Choquette a pris sa retraite il y a quelques années seulement, et il porte si allègrement son âge qu'on ne dirait pas qu'il a fourni cette carrière étonnante.

Tous les jours, on le rencontre sur la rue, marchant d'un pas alerte. Sa ressemblance avec l'ancien premier ministre de Grande-Bretagne lui a mérité le surnom de "Lloyd George canadien", mais sa vie a aussi beaucoup d'analogie avec celle de Georges Clemenceau, le "Tigre", le "Père de la Victoire", célèbre comme tombeur de ministères en France avant d'abattre la puissance allemande, en 1918.

L'hon. juge Choquette a rendu des services éminents à son parti, à sa province et à son pays. Il fut un des principaux collaborateurs d'Honoré Mercier, à qui il resta indéfectiblement dévoué lorsque ses adversaires politiques le persécutèrent. Il servit avec la même loyauté sir Wilfrid Laurier.

C'est à lui que la province de Québec doit d'avoir eu à sa tête sir Lomer Gouin, gendre du grand Mercier, que le sénateur Choquette porta en 1905 au pouvoir, où il devait rester quinze années.

Le vétéran de la politique canadienne a fait du journalisme et il est le doyen de notre profession. Il a toujours été un ami fervent des arts et des sports. Il a lancé autant d'artistes dans le monde musical que de jeunes gens sur le théâtre politique.

Il est un des trois survivants de la Chambre des Communes de 1887. Les deux autres sont l'hon. sir William Mulock, ancien juge en chef de l'Ontario, et M. R. S. White, ex-député de Mont-Royal, qui siégea au parlement canadien en même temps que son père, l'hon. Thomas White, ministre dans le cabinet de sir John A. Macdonald.

Notre vénérable concitoyen a publié un volume intéressant de souvenirs "Un demi-siècle de vie politique" avec la collaboration de Robert Rumilly, auteur de l'"Histoire de la province de Québec" (11 volumes à date) à qui il a fourni de précieux renseignements pour son intéressant ouvrage.

L'hon. juge P.-A. Choquette suit avec intérêt, avec passion même, les événements politiques de notre pays. On le voit souvent aux séances de l'Assemblée législative, où son fils, Me Fernand Choquette, C.R., grand avocat, représente le comté de Montmagny dont le "Lloyd George canadien" a été le député durant 11 années à Ottawa.

A l'occasion du 90<sup>ème</sup> anniversaire de sa naissance, l'hon. juge Choquette a reçu des félicitations et des bons souhaits de tous les coins du Canada. Nous y ajoutons nos compliments et nos vœux sincères.

## NONAGENAIRE

Jeudi, le 6 janvier, il y avait 90 ans que l'honorable Philippe-Auguste Choquette était né. Il faut le savoir pour y croire, tant ce nonagénaire est encore actif d'esprit, de cœur, et de corps. La carrière publique de ce vieux rouge d'autrefois a commencé vers 1880. Après une jeunesse laborieuse, le futur sénateur et magistrat employa ses économies à payer les cours nécessaires à sa vocation d'avocat. En même temps qu'il pratiquait sa profession, il rédigeait vigoureusement un hebdomadaire à Montmagny à l'époque où ses futurs chefs, Laurier et Mercier, remportaient leurs premiers succès politiques. Choquette était toujours sur la brèche. Il fut élu député de son comté à la Chambre des Communes, en 1887, et réélu aux élections générales de 1891 et de 1896. La faveur publique le désignait comme d'un des ministres du premier ca-

binet Laurier; mais M. Choquette consentit à céder sa place pour ne pas embarrasser son illustre leader. Nommé juge de la Cour Supérieure, il fit alors son premier stage de magistrature. Son tempérament de joueur politique ne s'accommodait guère de cette fonction de tout repos physique. M. Choquette démissionna quelques années plus tard, pour devenir sénateur, directeur politique du Soleil, et organisateur du parti libéral dans le district de Québec. Il prit alors une part active aux luttes municipales de la vieille capitale. Sir Lomer Gouin lui offrit un jour — il avait alors près de 60 ans — la charge de juge en chef de la Cour des Sessions de la Paix. M. Choquette crut devoir l'accepter, mais à condition qu'il lui fût permis de conserver son siège au Sénat. Sa retraite définitive de la politique remonte à plus de vingt ans et il n'a cessé d'administrer la justice qu'en ces

(Suite de la page 4)

## Anniversaire



L'hon. P.-A. CHOQUETTE qui a célébré le 6 janvier dernier son 90<sup>ème</sup> anniversaire de naissance. Nous lui présentons nos meilleurs vœux.

## Et notre Ecole des Arts et Métiers

Il y aura deux semaines que l'Hôtel de Ville de Montmagny a été rasé par le feu.

Nous ne pouvons informer nos lecteurs d'aucun projet de reconstruction à date.

Nous espérons, cependant, qu'il y en aura et que nous pourrions en faire part à la population dans un prochain numéro.

Il y a la question de l'Ecole des Arts et Métiers qui mérite toute notre attention.

Montmagny, par le magnifique travail de son député provincial, Me Fernand Choquette, avait obtenu de l'hon. Secrétaire Provincial cette Ecole des Arts et Métiers qui faisait l'admiration de notre population et de tous ceux des environs qui venaient nombreux la visiter.

Cette Ecole rendait déjà de grands services à notre jeunesse. Trois professeurs qui avaient à cœur, peut être plus que nous tous à sa réussite, ne ménageaient ni leur temps ni leur dévouement.

C'était un bijou d'atelier que le Secrétaire Provincial nous donnait. Les élèves fabriquaient déjà des meubles magnifiques et chaque jour des améliorations venaient agrandir et parachever cette école si utile à la jeunesse et même aux plus âgés.

Il faut que les autorités de notre ville fassent en sorte de voir le plus tôt possible à procurer un local digne d'une telle école. Il ne s'agit pas dans les circonstances de mesquiner quelques piastres et priver notre jeunesse d'une telle aubaine.

Nous savons que notre Conseil est bien disposé. Qu'il aille de l'avant. Ils auront toujours en arrière d'eux ceux qui veulent pour notre jeunesse l'instruction et les connaissances qu'il faut de nos jours pour se faire un chemin dans la vie.

## Un hommage à M. Perrier

Nous nous réjouissons avec l'hon. M. Hector Perrier des paroles heureuses que le Comité catholique de l'Instruction publique de Montréal, vient d'avoir à son égard pour le remercier de l'attitude qu'il a prise, l'automne dernier, comme secrétaire de la Province chargé des destinées de notre éducation française, à la 21<sup>ème</sup> réunion de l'Association d'éducation du Canada et de Terre-Neuve.

Son Eminence le cardinal Villeneuve a rendu publiquement hommage à ce collaborateur de Monsieur Godbout en faisant consigner au procès-verbal du comité qu'il présidait les propos suivants qui disent jusqu'à quel point M. Perrier a représenté la province de Québec en s'exprimant avec la conviction qui le caractérise :

*Le Cardinal estime que le Comité catholique a lieu de se réjouir des nettes et courageuses affirmations du secrétaire de la Province, aussi bien en ce qui concerne notre détermination de garder à notre système scolaire ses caractères propres qu'en ce qui a trait aux bénéfices que nous procurons de la sorte au Canada tout entier.*

Sir Thomas Chapais, le vénérable historien du Canada français, a réclamé « comme un honneur » d'appuyer cette proposition de l'archevêque de Québec, proposition qui a été adoptée à l'unanimité par les membres du comité.

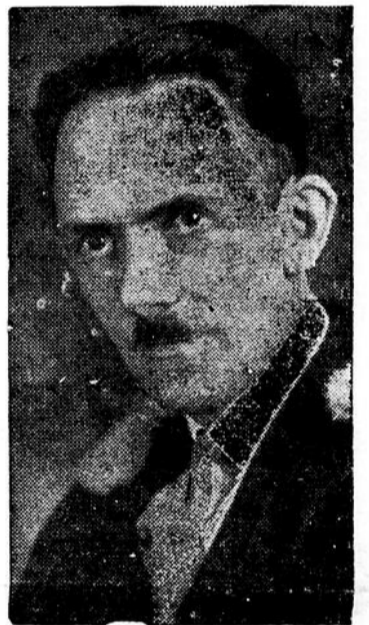
Félicitons M. Victor Doré, le surintendant de l'Instruction publique, d'avoir été aussi l'objet d'un hommage du comité à la même occasion.

On se rappelle le retentissant discours qu'avait prononcé M. Perrier à cette réunion très représentative des éducateurs du Canada et de Terre-Neuve.

*Nous croyons, avait-il dit, qu'un pays qui possède les richesses des deux plus grandes cultures du monde a le droit de s'en glorifier. Nous croyons, avec lord Tweedsmuir, que c'est notre devoir particulier, à nous, de maintenir et de faire rayonner, pour le bénéfice de la province de Québec et du pays tout entier, cette richesse exceptionnelle qu'est la culture française. Nous sommes heureux de partager la richesse et la grandeur de la culture anglaise. Mais nous, qui sommes 30 pour 100 de la Confédération et le groupe le plus homogène, nous croyons que c'est notre devoir spécial de faire bénéficier le pays de cette culture différente.*

C'était définir en peu de mots la position qu'entend tenir et sauvegarder le Canada français dans l'univers contemporain. C'était tracer pour des années à venir la voie que nous entendons suivre en nous faisant respecter de tous nos compatriotes anglophones parfois en dépit du peu de séduction que notre culture exerce chez eux.

L'hommage du Comité catholique de l'Instruction publique de Montréal à M. Perrier nous signale encore une fois que nos ministres, malgré la discrétion dans laquelle ils travaillent, posent souvent des actes de grande répercussion sociale et politique dans l'intérêt de leurs administrés.



Hon. Hector PERRIER

## La Chambre de Commerce

Il y avait réunion de la Chambre de Commerce mardi, le 11, au bureau de la Manufacture de Cercueils.

Plusieurs membres étaient présents à cette assemblée. Des questions importantes étaient à l'étude.

L'assemblée était sous la présidence du Dr Ph. Richard. Les questions suivantes furent discutées :

1° Faire une chaussée afin de hausser le lit de la rivière et de la rendre accessible au canotage.

2° Nouvelles instances pour la

(Suite à la page 4)

## Le Timbre de Noël

SOUSCRIPTION DE \$1.00

Cap St-Ignace : MM. Réal Bélanger, Ludger Belleau, Cyrille et Amédée Bernier, Valère Brochu, Arthur Caouette, Hectotr, Aurèle, Roland et Georges Caron, Robert Tousignant, Alfred Caron, Robert Caron, Eugène Caron, Gaston Castellier, Napoléon Gagné, Josaphat Deladurantaye, Anatole Delage, Joseph, Ulric Fournier, Roch, Oscar et Jos.-Alph. Fortin, Philippe Gagné, Grégoire Gaudreau, Ernest Grenier, Bruno, Adrien et Ls Guimont, Joseph, Jean, François Lavoie, Jos.-S. Marois, J.-A. Mé-

(Suite à la page 4)

# LA LITTÉRATURE

Les lecteurs et lectrices pourront se procurer les volumes suivants en écrivant aux Editions soussignées où en s'adressant à M. Gérard Marquis, Montmagny.

Un livre de France

## LA QUÊTE DE JOIE

Par Patrice de la Tour du Pin

Ce livre que viennent de publier les Editions Variétés a été écrit par un jeune poète français, prisonnier en Allemagne depuis les premiers jours de la guerre.

En lisant cet ouvrage, on se demande si Patrice de la Tour du Pin ne deviendra pas le plus grand poète de son temps. Voilà certes un mot hardi! C'est pourtant celui qui vient d'abord à l'esprit à la lecture de ce livre unique.

L'œuvre de Patrice de la Tour du Pin est, en effet, bien unique puisqu'elle se détache du symbolisme de Baudelaire ou de Valéry, et ne s'apparente pas pour autant au surréalisme de notre époque. Ici la poésie cesse d'être une fin pour devenir un moyen: celui de comprendre les êtres, la vie, Dieu lui-même. Car ce livre tente de rouvrir les yeux et le cœur de l'homme en lui découvrant sa légende mystique.

La plupart des hommes traversent la vie sans voir ce pourquoi ils sont sur la terre. Ils auront ici cette révélation. Ils seront ravis de lire ces belles pages dans lesquelles un grand poète tourna son âme vers l'univers. Si Péguay vivait encore, il aimerait beaucoup Patrice de la Tour du Pin!

Un volume de 112 pages, publié aux Editions Variétés. Prix: \$0.60, par la poste \$0.65. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal.

Un roman de Delly

## L'EXILÉE

Par Delly

L'histoire que raconte Delly, l'extraordinaire romancière, dans L'EXILÉE, le roman qui vient de publier Les Editions Variétés, est passionnante et pleine d'imprévu.

Myrtô a 18 ans. C'est une jeune fille aux longs cils dorés, au teint satiné et nacré. Ses traits sont d'une pureté admirable. Mais Myrtô vient de perdre ses parents à la suite d'un revers de fortune et doit gagner sa vie.

Une de ses parentes, grande dame de la noblesse, prend Myrtô sous sa protection et l'amène dans le domaine du prince Magyar, Arpad de Milcza, comme institutrice pour l'enfant de ce dernier. Le prince est un homme qui, à la suite d'un mariage malheureux, est devenu misanthrope. Son affection est limitée à son enfant Karoly. Myrtô doit vivre auprès de cet homme qui la méprise et l'humilie. Heureusement elle trouve cependant une consolation dans la tendresse qui lui manifeste le jeune fils du prince. Au château, tout

le monde craint le prince et peu l'aiment. Alors que, par le dévouement et le charme de Myrtô, tous les cœurs des gens qui entourent le prince lui sont gagnés. Mais quel sort l'avenir réserve-t-il à cette jeune fille si belle, qui, chaque jour, doit subir l'arrogance du grand seigneur?

Tout au cours de cette histoire, Delly raconte plusieurs incidents qui captivent et laissent le lecteur en haleine. A la fin, un événement tragique vient opérer un rapprochement entre le prince et Myrtô. L'amour triomphera et favorisera Myrtô. Cette histoire attachante pour sa belle sobriété réclame l'attention à chaque page.

L'EXILÉE est un livre qu'on n'oublie pas.

Un volume de 244 pages. Prix: \$1.00; par la poste \$1.10. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal.

Une nouveauté de France

## ORIENT

par Pius Servien  
suivi de

## LE CAS SERVIEN

par Paul Valéry  
de l'Académie Française

Lors de sa parution initiale en France occupée, cet ouvrage que Les Editions Variétés viennent maintenant de publier au Canada, a reçu un accueil des plus chaleureux.

Paul Valéry a même voulu consacrer à la fin de ce livre une étude explicative du talent de l'auteur. Il a prouvé du même coup la solidarité qui existe entre les écrivains français, spécialement en ces temps où la France sent, plus que jamais, le besoin de se fier à ses poètes.

Le célèbre Académicien nous invite à lire Pius Servien, pour y découvrir le mystère qui se cache dans les draperies orientales, qui se devine dans les visages de danseuses énigmatiques, dans les pénombres des harems. Paul Valéry fait de ce nouveau poète, les plus beaux éloges. Mais il nous laisse juger nous-mêmes de la réalité de cette poésie abondante et classique, au charme indéfinissable.

Oui, c'est bien l'ORIENT, ce recueil de poésies d'inspiration originale, poésies pleines d'imprévu dans le style et les images, d'un rythme mélodique extrêmement touchant.

Il faut lire ORIENT et en savourer tout l'exotique parfum.

Un volume de 112 pages, publié par Les Editions Variétés. Prix: \$0.60, par la poste: \$0.65. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal.

## Petites scènes de résistance

Conversation entendue sur la grande route:

Le gendarme au réfractaire de son village, revenu chercher du saucisson et du lard chez ses parents:

— Mon vieux, si tu passes encore sur la grande route, je serai obligé de t'emmener.

— Bien, bien, gendarme, compte sur moi. Je ne veux pas te mettre en défaut. Je passerai sous bois.

— De nuit?

— Entendu de nuit. Ne t'inquiète pas.

## EVE LAVALLIERE

"Les Editions du Lévrier" présentent au grand public un livre passionnant: la vie sensationnelle d'Eve Lavallière, par O. Englebert.

Grande comédienne française que le vingtième siècle a vue couverte de gloire, vedette qui connut un triomphe royal, et qui fit le désespoir des journalistes, actrice accusée d'espionnage durant la première guerre mondiale, mondaine et passionnée, telle fut Eve Lavallière.

Née à Toulon en 1866, Eugénie-Marie-Pascaline Fénoglio, comme on l'avait baptisée, connut une enfance très malheureuse. Fille d'un père buveur et aventurier et d'une mère dénaturée, elle endura toutes les souffrances d'une mère déçue et humiliée.

Accablée de détresse, à 18 ans, Eve est témoin du double crime de son père qui assassine sa mère et se suicide lui-même. Tarée physiquement, repoussée de ses proches, fantasque, errante, elle cherche vainement le bonheur durant trente années.

Le théâtre l'accepte. C'est le commencement de l'âge d'or. Eve connaît son triomphe aux Variétés, dans "La belle Hélène", où elle remplit à l'improviste, le rôle d'Oreste. Sa loge se remplit de fleurs royales, tout Paris est à ses pieds. Bien plus, Sa Majesté Edouard VII la réclame, puis le Roi d'Espagne, puis le Maharajah de K...

La comédienne est en pleine gloire. Les critiques l'encensent, les journalistes l'interviewent, les hommes lui apportent leurs hommages, les impresarios lui offrent les plus beaux contrats. C'est une petite reine égoïste et irrésistible à qui rien ne manque, sauf seulement d'être heureuse.

Eve tente de se suicider, on la retient; elle veut se donner, au diable, ce dernier ne peut assouvir sa soif de bonheur. La passion du théâtre, la griserie du succès seules comptaient dans sa vie.

Ayant poussé à fond l'expérience humaine du péché, même devenue mère, Eve sentait peu à peu sa santé s'affaiblir. Alors elle renonce au théâtre et prend le chemin de Touraine qui devait être son chemin de Damas. Les journalistes la poursuivent dans sa retraite, peine perdue; ses relations avec l'Allemand Von Lucius fait qu'on l'accuse d'espionnage.

A partir de ce moment, elle jouera son personnage à elle et sa vraie destinée. Eve finit sa vie en faisant le sacrifice total de sa gloire et de sa popularité; le vide se fait autour d'elle. En 1929, Dieu vint cueillir cette âme pénitente qui avait mis en Lui tout son cœur.

Ainsi finit une des actrices les plus populaires.

## Hommes de 30, 40, 50 ans

VOULEZ-VOUS AVOIR DE L'ENTRAÎNE? Essayez les Comprimés Toniques Ostrex. Contiennent toniques, stimulants, et éléments fournis par les huîtres—aident les hommes qui ont passé 30, 40 ou 50 ans à avoir une vigueur normale. Permet de persévérer, etc. Essayez-les aujourd'hui. En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

Ce journal est édité et imprimé à Montmagny par "Les Editions Marquis, Ltée, 19 rue Saint-Thomas, Montmagny.

Toute correspondance concernant ce journal, devra être adressée à: "Les Editions Marquis, Limitée", 19 rue St-Thomas, Montmagny.

TON PAIN EST UN VRAI RÉGAL!

IL EST FACILE À FAIRE AVEC LA LEVURE ROYAL



Seulement 2¢ par jour vous protègent contre les non-réussites!

L'ENVELOPPE HERMÉTIQUE EN PROTÈGE L'ACTIVITÉ



## Feuilles Volantes

On aura tout but!

Ne pinte pas qui veut.

Plus moyen d'entourer...

O liqueur désenchanteresse!

Il nous reste La Chartreuse de Parme.

Moins l'on brasse, moins l'on chambranle.

Comme il y eut des greniers célèbres, il y eut des cœurs jumeaux.

On demande au Père Gaucher de faire connaître le secret de son élixir...

La guerre aura fait en quatre ans ce que défont Volstead ne put accomplir en dix.

C'est maintenant que l'on se rend compte que le vin de pissotier avait du bon.

## LE SUCRE EST RARE!

ACHETEZ et employez "SUCRINE" un bon substitut du sucre. LIQUIDE. Agréable au goût. Sucre tous breuvages chauds ou froids. Economise le sucre dans pâtisseries, céréales, compotes, desserts, etc. AIDE AU RATIONNEMENT. Directions anglaises et françaises. (Echantillon sur demande 10 cts). Emballage garanti. Livraison rapide. PRIX MALLE PAYÉE. Bouteille 2 oz. (1-\$0.75) (6-\$1.25) (12-\$8.00) Bouteille 16 oz. (1-\$4.00).

Adressez commandes avec bon mandat à: LES BONS PRODUITS, ENRG., 351, Blvd. Charest, Québec, P. Q.

## Huile de Charme No. 40

PARFUM PUR D'ORIENT. — Exquis, mystérieux, durable. Développe un attrait irrésistible, puissant et troublant. Charme votre amour. Bouteille 1 dr. \$1.00, par malle, port payé. (Gros échantillon \$0.25). Emballage discret, garanti.

Commandez à: PARFUMERIE IDEALE, ENRG., Casier 1352, Québec, P. Q.

## LA LUTTE SE CONTINUE EN ITALIE



A Rome, le 15 juillet 1943, les troupes alliées atterrirent en Sicile. Aujourd'hui, la lutte se continue avec acharnement en Italie sur la route vers Rome, dont la distance devient de jour en jour plus courte à mesure que les Canadiens et leurs alliés repoussent l'Allemand. On voit ici un groupe de Canadiens s'acheminant par les rues d'une ville italienne peu de temps après l'évacuation des troupes ennemies.

## Un décret au sujet de la fabrication du fromage cheddar au pays

Un décret de l'Office des produits laitiers permet aux fromageries de l'Ontario et du Québec de se remettre à fabriquer du fromage cheddar de lait entier de toute grosseur ou couleur et de le vendre sur le marché local.

Depuis le début de l'été de 1943, l'Office avait exigé que tout le fromage fabriqué dans l'Ontario et le Québec soit gros, blanc, et non ciré, et qu'il soit vendu en vue d'être exporté en Grande-Bretagne.

**La FAIBLESSE**  
PEUT DISPARAITRE FACILEMENT  
Symptômes ou conséquences de l'ANÉMIE:  
Pâleur, Nervosité, Irrégularités  
Fatigue, Périodes douloureuses  
Faiblesse, Manque d'Appétit  
Douleurs de Dos, de Reins  
Troubles internes essentiellement féminins

**TONIFIEZ-VOUS EN  
PRENANT LES BONNES  
PILULES  
ROUGES**

POUR LES FAIBLES  
FEMMES  
PALES ET

Cie Chimique FRANCO  
Américaine Ltée,  
1570, rue St-Denis,  
Montréal

# LE COURRIER DE PIERRETTE

Ce courrier a été créé dans le but d'être agréable à tous nos lecteurs en leur aidant à solutionner les différents problèmes qu'ils voudront bien nous soumettre. Nous leur réservons notre meilleur accueil, et afin de rendre ce service plus efficace et plus rapide, il faudra cependant tenir compte que :

- 1.—Nous ne répondons qu'à des questions d'intérêt général et non pas d'ordre légal, médical, etc.
- 2.—Nous ne répondons aux demandes que par la voie exclusive de ce courrier et non personnellement.
- 3.—Nous ne donnons aucune adresse commerciale.
- 4.—Toutes questions posées doivent être signées d'un pseudonyme permettant au lecteur de se reconnaître dans la réponse.

Toutes demandes devront être adressées comme suit :

'LE COURRIER DE PIERRETTE' MONTMAGNY, Qué.

Q.—Pouvez-vous me dire quel jour était le 18 janvier 1862 ?  
R.—C'était un samedi.

Q.—Que signifient les noms : Arsène, Colette, Guy, Rachel, Roméo ?  
R.—Arsène, citadelle ; Colette, vetoire ; Guy, bonheur ; Rachel, agneau ; Roméo, charmeur.

Q.—Auriez-vous l'obligeance de me donner votre opinion dans mon cas ? Je suis une jeune fille de 19 ans et sors depuis 6 mois avec un militaire qui doit partir pour outre-mer bientôt. Il aimerait que nous nous marierions avant qu'il parte. Mes parents s'objectent à cette proposition. Qu'en pensez-vous ?

R.—Vos parents ont réellement raison de vous conseiller ainsi. Vous êtes bien jeune pour vous marier à un militaire après 6 mois de fréquentation seulement et surtout au moment où il doit partir pour outre-mer. Il serait préférable que vous attendiez son retour, et alors si vous êtes encore dans les mêmes dispositions tous

deux, il sera toujours temps de mettre vos projets à exécution.

Q.—Auriez-vous l'obligeance de me donner la liste des articles qui composent un trousseau de mariée, de condition moyenne ?

R.—Voici pour le trousseau de la future mariée :

Pour chaque lit : 6 draps et 12 oreillers, quatre nappes à diner, quatre nappes à déjeuner, quatre autres plus ordinaires, ainsi que 2 à 12 serviettes par nappes ; 6 serviettes de bain, 12 serviettes de chambre, 2 douzaines de débarbouillettes, 1 douzaine linge de vaisselle, 1 doz. linges à verres, 12 torchons de cuisine, trois à quatre robes de ménage, 6 tabliers, parures de chambre, couvre-lits, etc. Comme lingerie personnelle : des pyjamas ou robes de nuit, des jupons et sous-vêtements pour environ 2 ans, des pantoufles, des robes d'intérieur, quelques déshabillés. Il va sans dire que vous pouvez augmenter cette liste, à volonté, selon vos moyens.

Q.—Mes cheveux tombent beaucoup, connaissez-vous un procédé pour y remédier ?

Si vos cheveux sont très gras, il faudra les laver une fois par semaine, les brosser fortement deux fois par jour. Si vos cheveux ne sont pas noirs, employez comme pour les laver un shampoo à la camomille, qui assèche le cheveu généralement. On recommande aussi le tonique à la moelle de boeuf qui est le suivant : Faire fondre au bain-marie une once de moelle de boeuf, y ajouter une cuillerée de pétrole et autant d'alcool à friction. Battre en crème ; mettre dans des pots bien bouchés. Cette recette est plutôt recommandée pour les personnes aux cheveux secs. Si après avoir essayé ces différents traitements, le résultat n'est pas satisfaisant après cinq ou six semaines d'essai, il peut en dépendre de votre organisme et un médecin pourra alors vous conseiller.

PIERRETTE.

## Funérailles du soldat Walter Walsh, du Royal 22e Régiment

Ces jours derniers, c'est avec regret que nous apprenions le décès en service actif, du soldat Walter Walsh, du 22e Régiment, au cours des manoeuvres en Italie. Le défunt n'était âgé que de 19 ans 1 mois.

Il était le fils de M. Maurice Walsh, contremaître, de notre ville et de dame Gabrielle Gagnon. Il traversait outremer le 25 septembre 1942 où il rejoignit ensuite son frère, le sergent Maurice Walsh, actuellement en Italie. Le soldat Walter Walsh laissera à tous ceux qui l'ont connu le souvenir d'un bon jeune homme.

Son service a été chanté en l'église St-Thomas de Montmagny au milieu d'un nombre considérable de parents et d'amis venus rendre un dernier hommage d'estime à ce jeune défenseur de nos libertés.

Outre son père et sa mère, le défunt laisse pour le pleurer, ses frères et soeurs : Wellie, Harry, le sergent Maurice, du 22e Régiment, outremer, Richard, du R.C.A.M.C., James, du Régiment de Montmagny (R), Guy, Harold, Peter ; Mme Conrad Belley, (Françoise), Irène, g.m.g., Noëlla, Bridget, Jeannette, Charlotte, Maudy et Kathleen. Lui survivent aussi un beau-frère, le lieutenant Conrad Belley et ses belles-soeurs, Mme Wellie Walsh (Juliette Caron), et Mme Maurice Walsh (Olive James).

A la famille éprouvée, nous offrons nos plus vives sympathies.

## Inauguration du théâtre "Taché"

Mardi soir, le 11 janvier 1944, eut lieu l'inauguration du nouveau théâtre "Taché" dont le propriétaire est M. Roméo Couillard, de notre ville.

M. le Chanoine Auguste Lessard, curé, bénit la salle et dit quelques mots à l'assistance très nombreuse.

M. Couillard souhaila la bienvenue à tous ceux qui avaient répondu à son invitation, remercia les personnes qui l'avaient aidé à réaliser la construction de son théâtre et fit part des projets qu'il avait pour l'avenir.

Il y eut également de brèves allocutions par Me Léo K. Laflamme, C.R., M.P., ainsi que par MM. les Maires de la ville et de la paroisse, MM. Tél. Coulombe et Irénée Poirier, qui félicitèrent M. Couillard et lui souhaitèrent plein succès.

Un magnifique programme musical fut exécuté par le lieutenant Edwin Bélanger, violoniste, et par M. Fernand Martel, chanteur, de Québec, tous deux accompagnés au piano par Mme Edwin Bélanger.

Pour terminer, M. Couillard voulut bien présenter deux courts films cinématographiques qui permirent à tous de se rendre compte des grands avantages techniques du théâtre "Taché".

Me Joseph Marineau qui, avec M. André Béchar, s'étaient occupés de l'organisation de la soirée, agissait comme maître de cérémonie.

Le succès obtenu lors de son inauguration augure bien pour l'avenir du nouveau théâtre "Taché" très spacieux, des plus confortables et qui est dû à l'esprit d'initiative d'un jeune de chez-nous. La population de Montmagny doit être reconnaissante à M. Couillard de l'avoir dotée d'une aussi belle salle non seulement utile mais nécessaire.

## Incorrigible...

Quelque temps avant son arrestation, le bon Tristan Bernard eut ce mot magnifique : "Vous verrez," disait-il à ses amis, "quand la paix arrivera, nous ne serons pas prêts!"

## ARTISANS

Depuis quelque temps, les Artisans Canadiens français, succursale "Montmagny" et "Norbert Cloutier" tiennent leur réunion mensuelle conjointement. La première de l'année 1944 a eu lieu, lundi soir dernier, à la salle de la J.O.C., sous la présidence de Me Jos Marineau et de madame Ernest Cloutier. C'est dans une atmosphère de gaieté et de fraternité que les membres ont été mis au courant des activités et opérations de leurs succursales pour l'année écoulée, par le secrétaire, M. Antonio Laberge.

M. Réal Boisvert, organisateur du district No 11, de passage à Montmagny, a félicité les membres de leur travail et a encouragé les Artisans, en faisant mention du don généreux d'une magnifique coutellerie qui sera tirée au sort à la fin de l'année. Qui l'aura ? Vous tous, Artisans, qui faites de la propagande, qui travaillez à agrandir le cercle de cette grande famille canadienne française, aurez droit au tirage.

A l'issue de la réunion, il y eut partie de cartes, à laquelle tous les Artisans présents prirent part. Une douzaine de prix, tant fournis par les succursales que par quelques personnes désirant conserver l'anonymat furent gagnés par les Artisans suivants :

MM. Dr Albert Dumas, abbé H. Giguère, Philippe Michaud, Georges Cloutier, Mme Roméo Caron, M. Anton Laberge, Mme Albert Corriveau, Mlle Marguerite Cloutier, Mlle Estelle Gaudreau, Mme Raoul Corriveau, M. Marcellin Gamache et M. Albert Corriveau.

Tous ont joui de cette réunion intime, gâtés par les bonnes sucreries de la présidente et des rafraichissements par Me Marineau.

# PAS BESOIN DE BEURRE DEDANS OU DESSUS



## BRIOCHES AU FROMAGE 'MAGIC'

1 1/2 tasse farine 1 c. à soupe  
1/2 tasse lait shortening  
1 c. à thé sel 6 c. à soupe fromage râpé

2 c. à thé Poudre à Pâte 'Magic' (Lorsqu'à moitié cuite, placez un carré de fromage sur la brioche pour plus de saveur)

Tamisez ensemble les ingrédients secs et incorporez le shortening. Mélangez-y légèrement le fromage, puis ajoutez le lait peu à peu. Abaissez sur planche enfournée à 1/2 pouce d'épaisseur. Découpez avec petit emporte-pièce à brioche. Cuisez à four chaud (475° F.), 12 à 15 minutes. Donne 12 brioches.



## Brevets accordés à des inventeurs canadiens-français

M. Fortunat Jean, de St-Mathieu, et M. Jules Rioux, de St-Simon, dans le comté de Rimouski, co-inventeurs, viennent de se voir accorder un brevet canadien, pour une automobile à neige.

MM. Jean et Rioux ont mis en application pratique, dans leur découverte, un principe simple et ils ont réalisé un dispositif qui a accompli, dès les premières expériences, des performances étonnantes.

Ils se proposent d'exploiter cette invention, aussitôt que les conditions le permettront.

Toujours dans le domaine de l'automobile, un brevet canadien a aussi été décerné à M. J.-Léon Thériault, d'Albertine, Nouveau-Brunswick, pour une "brise-bise".

Ces renseignements nous ont été communiqués par M. J.-B. Côté, Procureur de Brevets, à Rimouski, licencié pour le Canada et les États-Unis.

Encouragez Nos Annonceurs

## L'UNITE SANITAIRE DE MONTMAGNY

Semaine du 17 janvier 1944 Montmagny :

### LUNDI 17 JANVIER

Clinique antituberculeuse par le Dr Ph. Richard, de 10 1/2 h. à midi, et de 2 h. à 4 h. p. m.

### MARDI 18 JANVIER

Clinique de puériculture, de 2 h. à 4 h.

Montmagny: Clinique dentaire.

### MERCREDI 19 JANVIER

Cours au couvent pour les élèves.

Conférence aux Dames.

### JEUDI 20 JANVIER

Clinique de puériculture à l'Unité sanitaire, de 2 h. à 4 h. p. m.

### VENDREDI 21 JANVIER

Examen scolaire.

B.—La population n'est pas admise aux cliniques dentaires : une infirmière visitera les familles et leur indiquera les jours et heures auxquelles elles seront admises à ces cliniques.

Dr Albert Dumas, M. H., Officier médical.

## BUREAU DELAGRAVE

Naissance. — M. et Mme Paul-Henri Ruel, sont heureux d'annoncer la naissance d'une fille et baptisée sous les prénoms de Marie-Claudette. Parrain et marraine, M. et Mme Louis-Marie Morncy, de St-Charles.

Notes sociales. — M. Albert Fiset, est de retour d'un voyage à Québec.

—M. Donat Blanchet, est venu rendre visite à M. Georges Blanchet.

—Mme A. Ruel et Mlle Rita Ruel, sont revenues d'un voyage à Québec.

—Mlle Cécile Delagrave, institutrice, de Lauzon, est venue visiter ses parents, récemment.

—M. Roger Roy, d'Ottawa, est venu rendre visite à M. Ernest Samson, dernièrement.

—M. Philippe Samson, de Rimouski, chez son père, M. Ernest Samson.

—M. Rémi Galibois, de Sorel, Mlle Francine Galibois, de l'Institut de St-Pascal, chez leur père, M. Augustin Galibois.

—M. et Mme Geo. Blanchet et leur fille, Lucille, sont allés à St-François au mariage de Mlle Bernadette Buteau.

—MM. Paul Breton, Charles Bouffard et Paul Bouffard, de Lauzon, étaient chez leurs parents à l'occasion des Fêtes.

## ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS



Ci-haut le lieutenant W.-J. Mullins, R.C.N.V.R., de Montréal, attaché aux opérations combinées outremer. Il commandait une flotille canadienne de chalands de débarquement lors des opérations en Sicile.

Sauvons la famille par l'éducation

# SOYEZ FORT

SI VOUS SOUFFREZ DE :  
FAIBLESSE COURBATURES  
NERVOSITÉ ÉPUISEMENT  
FATIGUE HABITUELLE  
MANQUE D'APPÉTIT

PRENEZ LES  
**PILULES MORO**  
1566 ST-DENIS, MONTRÉAL

### L'hon. juge Choquette...

(Suite de la 1ère page)

dernières années. Aujourd'hui, l'honorable Philippe-Auguste Choquette s'occupe de rédiger ses mémoires dont il a déjà publié un volume palpitant d'intérêt. C'est le digne émule d'un autre juge en chef en retraite, Sir William Mulock, son aîné, qui siégeait en même temps que lui à la Chambre des Communes, en 1887. Le Soleil est heureux de constater que la Providence bénit la vieillesse de son ancien directeur. Avec ses admirateurs, qui sont nombreux, nous souhaitons à ce doyen du journalisme canadien-français de battre les records de longévité.

"Le Soleil", Québec.

### Les 90 ans d'un "vieux rouge"

Les dernières lignes d'un livre de mémoires intitulé Cinquante ans de vie politique qu'écrivait l'hon. M. P.-A. Choquette, il y a huit ans, disaient à peu près ceci: "82 ans and still going strong". Ce vénérable parlementaire qui a célébré à Québec le 90e anniversaire de sa naissance le jour de l'Épiphanie, n'a pas vieilli. Il est encore plus jeune de dix bonnes années que Sir William Mulock, son collègue du premier cabinet Laurier, qui célébra le 19 de ce mois ses cent ans accomplis.

Journaliste et avocat, fondateur du Courrier de Montmagny et directeur du Soleil, député, ministre de la Couronne, sénateur, juge, collaborateur et confident des plus fortes personnalités de ce pays et de cette province, l'hon. M. Choquette a vécu à cette époque ardente et pittoresque où le Canada grandissait à vue d'œil et faisait effort pour atteindre à la souveraineté dont il jouit aujourd'hui. C'était le temps des grandes constructions, des grandes colonisations, de la politique des engagements mondiaux sans pusillanimité et aussi sans complexe de colonialisme. On pourfendait les "castors" aussi bien qu'aujourd'hui, et ce n'est pas la moindre contribution de M. Choquette, dans ses souvenirs de vie politique, que le récit savoureux qu'il a fait de ces luttes électorales auxquelles il a participé avec fougue.

Le jeune Canadien français qui a l'ambition de faire de la politique selon les règles de notre démocratie parlementaire pourrait longuement méditer, et avec profit, sur les étapes d'une carrière aussi remplie.

"Le Canada"

## ICI J. O. C. PARLE

A l'occasion du 32ième anniversaire de naissance de leur aumônier, M. l'abbé Henri Giguère, les jocistes de Montmagny n'ont pas voulu laisser passer l'occasion de lui manifester leur reconnaissance pour tout le dévouement qu'il apporte à la classe ouvrière.

Vers les huit heures, tous les membres de la J.O.C. et J.O.C.F. se sont réunis à leur local pour assister à un souper préparé en l'honneur du jubilaire. A ce souper, on remarquait plusieurs invités d'honneur. Y assistaient M. le Chanoine Auguste Lessard, M. l'abbé Gérard Gariépy, les RR. FF. Pascal et Alban des FF. du Sacré-Coeur.

L'on remarquait aussi M. et Mme Narcisse Béchard, les dirigeants fédéraux de la J.O.C. Mme Eugène Paradis, prés., Maurice Gosselin, prop., ainsi que Mlle Benjamine St-Laurent, prés. Parmi les anciens jocistes mentionnés M. et Mme Joseph Montminy, M. et Mme Camille Nicole, M. et Mme Robert Deladurantaye, M. et Mme Gérard Montminy, M. Maurice Bergeron, du camp militaire de Montmagny. Après le souper, M. Armand Boulet, prés., présenta les meilleurs voeux au jubilaire, et le remercia pour tout le dévouement qu'il apporte aux jeunes.

Ensuite vint le Chanoine Aug. Lessard, qui remercia les jocistes pour le beau travail qu'ils font dans le milieu ouvrier, et à l'Eglise en aidant le prêtre. Une preuve de plus que la J.O.C. est la participation du laïcat au sacerdoce du prêtre.

A son tour, le président diocésain Eugène Paradis, félicita la section jociste de Montmagny qui à son dire, est l'une des plus belles du diocèse.

Ensuite vint le tour du jubilaire, M. l'abbé Henri Giguère, qui remercia sincèrement tous les jocistes pour cette belle soirée préparée en son honneur et pour la belle coopération et le beau dévouement qui lui ont apportés dans le beau travail qu'est de faire de l'action catholique, et souhaita que cela continue toujours.

Pour terminer la soirée, de la musique et du chant furent exécutés et l'hymne national "O Canada" mit fin à la soirée.

Par le Propagandiste.

On ne parle plus du "droit du bouchon", mais chacun pense à son droit à la bouteille.

Ce qui nous surpasse, c'est que certaines gens trouvent encore le moyen d'être toujours entre deux vins.

### Le Timbre da Noël

(Suite de la 1ère page)

tivier, Léandre Méthot, Ls Mercier, Thérèse Poitras, Eu. Proulx, Calixte Ringuet, Nap. Richard, Maxime St-Pierre, Nap. Théberge.

Saint-François: M. l'abbé C. Morneau, Mlle Anaïs Boulet, P. Bolduc, Ad. Bonneau, Gérard, Roland Morin, François Allaire, Ernest Fiset, Alex. Allaire, Jos. Lamonde, Sarto Jean, Emile Blais, Solfrid Morin, Alf. Lamonde, Marie Lemieux, Rosaire Lizotte, Luc Lapointe, Rémi Morin, Anselme Prévost, Eugène Savoie, Jean Racine, Nap. Théberge.

Saint-Pierre: Ernest Samson, Aramis Rousseau, Robert, Maurice et Théophile Proulx, Armand et Fortunat Proulx, Geo. Blanchet, Jos.-E. et Jos. Létourneau, Philippe Lepage, Azarias Lapointe, Ad. Lévesque, Jos. Lapointe, Cyprien Lapointe, Emile Gaudreau, Pierre Giroux, Albert, Philippe Fiset, Thomas et Charles Caron, Jean-Charles Cloutier, J.-Noël Cloutier, Bernard Casault, J.-Amédée Létourneau, J.-T. Bernier, Ludger Blais, Ad. Baillargeon, Adélarde Bouffard, Armand Blais, Numa Beaumont, Antonio Proulx.

Berthier: Adélarde, Georges et Joseph Pelletier, Edmond Paquet, Oscar Morency, Elieud Hoffman, Ovide Boucher, Ludger et Thomas Blais, Tél.-J. Bilodeau, Chs Colard, Eug. Blouin, Wilfrid Guy, M. l'abbé J.-Bte Bélanger, curé.

Saint-Paul: MM. Ferdinand Blais, Lucien Boulet, Ed. Couture, Saluste et René Coulombe, A. Fontaine, Fort. Gagné, Ernest et Hilaire Gaudreau, Mme Delphis Gaudreau, Joseph Lee, Louis Nicole, Benoît Matte, Hyacinthe Saulnier.

Saint-Fabien: M. l'abbé D. Nadeau, curé, MM. Téléphore et Alyre Bilodeau, Rosaire Chabot, Rosarion Fortin, Jos. Fortin, sec., Jean Lacasse, Emile Laflamme et Albert Landry.

N.-D. du Rosaire: MM. D.-N. Blanchet, Edouard Asselin, Gérard Côté, Louis Collin, Ernest Dubé, Siméon Gaudreau, Rosaire Morin, Geo. Langevin.

Ste-Euphémie: MM. Emile Audet, Nap. Therrien, William Comeau, Tél. Brulotte, Théodore Bernard, Georges Breton.

Ste-Apolline: MM. André Bernard, Joseph Dion, Mme Joseph Disponet, Emile Labbé, Ls Frigault.

Lac Frontière: MM. Edouard Pelchat, Achilas Poulin, Mlle Simone Létourneau, MM. Eugène Grégoire, Désiré Breton.

Sainte-Lucie: M. l'abbé Nap. Gariépy, curé, MM. Pierre Lachance, Th. Levasseur, Max. Couture.

Daaquam: MM. Jos. Foley, Alf. Roy, Wil. Mercier.

MM. Elzéar Boutin, Valleyfield, Chs Leclerc, Limoilou, Dr Marcel Larose, St-Magloire, Proculus Simoneau, Magog, Mme Frs Deschênes, Hôpital Général, Québec.

### La femme à l'atelier

Winnipeg, 13 janvier. — La guerre a rendu nécessaire l'emploi de femmes pour remplacer les hommes qui se sont enrôlés dans les forces armées, aux ateliers des Lignes Aériennes Trans-Canada. D'après les derniers chiffres publiés par Air-Canada, 179 femmes travaillent actuellement aux ateliers de la Compagnie, à Winnipeg.

### La Chambre de Commerce

(Suite de la 1ère page)

construction d'un nouveau bureau de Postes, déjà demandé à plusieurs reprises.

3° Etude du projet de la reconstruction de l'Hôtel de Ville, avec salle paroissiale, bureaux, etc.

Les projets discutés à cette assemblée étaient soumis afin d'en arriver à un plan d'ensemble pouvant réaliser les exigences et les besoins de la population. Aucun plan définitif n'a été arrêté mais la discussion de ces différents projets a permis aux membres de soumettre des opinions très intéressantes sur ces différents projets. La dernière question est principalement du ressort du Conseil de Ville, mais c'est à la demande des membres de ce Conseil que ce projet a été discuté à la Chambre de Commerce pour les aider à trouver la meilleure solution possible pour la réussite de ce projet.

Pour faire suite à la discussion, il fut décidé de s'enquérir des possibilités pour ce projet de reconstruction.

Plusieurs autres questions furent ensuite discutées, soit d'abord: préparation d'un plan d'urbanisme; amélioration de notre système d'incendie, pompiers, policiers, etc.

Etant donné qu'il y a beaucoup de travail à faire, il va sans dire que si la Chambre de Commerce veut aller de l'avant, ce n'est pas la besogne qui manque.

Nous invitons donc tous ceux qui ne font pas encore partie de la Chambre de Commerce de s'y inscrire au plus tôt. Le prix d'admission est de un dollar seulement.

### Sauvons la famille par l'éducation

Tél: 53 Rayon X  
Dr Jean-Luc Lavallée,  
B.A., L.D.S., D.D.S.  
—Anesthésie au gaz—  
Chirurgien-Dentiste  
44, Rue St-Jean-Baptist.,  
Montmagny.

### Maternité privée

Chambres privées et semi-privées. Médecin au choix.— Placement des bébés.  
"Clinique Saint-Thomas"  
26 rue St-Thomas,  
Direction: Dr J.-C. Darveau.

### Examen de la vue

ATTENTION

Vos yeux sont-ils fatigués ? Avez-vous de la difficulté à lire ou écrire, à voir de loin ou de près ? Votre travail vous cause-t-il des maux de tête ? Si tel est votre cas, n'hésitez pas et faites examiner votre vue. J'ai un bel assortiment de montures des plus modernes, à prix modérés et pour convenir à toutes les bourses ainsi que l'appareil nécessaire à l'examen de la vue.

Dr Geo.-H. NOLIN, M.D.,  
MONTMAGNY.  
"Ancienne résidence de M. Laurent Fortier".

APPOINTEMENTS :

Lundi, mercredi, vendredi, le soir seulement de 7½ heures, à 10 h., ainsi que le samedi après-midi.

### ALERTE COMME UN OISEAU!

Ne vous laissez pas alanguir par la paresse des reins. Prenez les Gin Pills—le remède "qui soulage, sans quoi l'on rembourse"—et voyez comme vous vous sentirez mieux.

Format régulier, 40 Pilules  
Gros format, 80 Pilules  
Aux États-Unis, demandez les "Gino Pills".



### Eleveurs de volailles

Eleveurs de volailles, assurez-vous de posséder un lot de poussins en excellente santé, au cours de la prochaine saison. De bons poussins signifient de bonnes poules et un surplus d'œufs. Protégez-vous en donnant immédiatement votre commande. Ecrivez pour le catalogue 1944 et la liste de prix de nos poussins approuvés par le gouvernement. Satisfaction garantie.

### Banque Canadienne Nationale

Suite de la page 5

près-guerre? Notre pays possède des richesses naturelles abondantes et variées. Nous pourrions compter sur une main-d'oeuvre plus nombreuse qu'avant la guerre. A nos grands réseaux ferroviaires s'ajoutent une marine marchande importante et une aviation commerciale considérable. Placé au carrefour des grandes routes aériennes, notre pays sera amplement pourvu à la fois d'avionneries, d'aéroports, de pilotes et de techniciens. Si nous voulons tirer le meilleur parti de ces avantages, il est indispensable que nous ayons une monnaie saine, une fiscalité prévoyante, une politique commerciale réaliste et un régime économique propre à stimuler l'esprit d'entreprise.

### DICTATURE OU LIBERTE

Ainsi qu'il arrive d'ordinaire aux époques troublées, il se rencontre aujourd'hui des gens qui prétendent tout remettre en question, y compris le régime d'initiative privée et de libre entreprise auquel nous devons le développement économique de notre pays. Attribuant à ce régime toutes les faiblesses inhérentes à la nature humaine, ces gens dont l'infirmité n'est d'ailleurs pas encore démontrée, voudraient y substituer un système qui, à les entendre, rétablirait le paradis terrestre: pour les uns, ce serait une économie plus ou moins dirigée, pour les autres, un socialisme plus ou moins déguisé.

Le pouvoir public est justifiable d'intervenir dans la vie économique lorsqu'il s'agit de réprimer ou, mieux encore, de prévenir les abus. Mais son rôle essentiel consiste à créer, au moyen d'une législation et d'une administration sages et prévoyantes, un ensemble de circonstances propres à faciliter l'activité économique et le progrès social. N'allons pas confondre l'agitation fébrile du temps de guerre, les improvisations souvent intempestives de l'Etat qui construit et exploite, à coup de milliards, des usines qui resteront sans ouvriers et sans commandes au lendemain de la guerre, avec l'activité saine d'entreprises dans lesquelles les particuliers ont engagé leurs capitaux et leur intelligence pour en assurer le succès. Ce n'est pas l'Etat qui a résorbé le chômage, ce sont les citoyens de ce pays qui, par leur travail, leurs impôts et leurs souscriptions aux emprunts publics, ont remis en marche la machine économique qui, avant la guerre, fonctionnait au ralenti.

Sauvons la famille par l'éducation

## La Session Provinciale

Les Chambres de Québec s'ouvriront mardi prochain, le 18 janvier. Ce sera la dernière session avant les élections générales. Nos lecteurs trouveront chaque semaine un résumé substantiel du travail qui s'y fera.

LE TABAC À CIGARETTES

# ZIG-ZAG

DOUCEUR · QUALITÉ · VALEUR

# Banque Canadienne Nationale

## 69ème Assemblée Générale Annuelle

L'actif de la Banque atteint la somme record de \$252,179,733

Le gérant informe les actionnaires que la Banque a soldé les versements relatifs aux \$15,000,000 d'obligations de la Province de Québec cédées à la Banque en 1924

### Observations du président sur la situation générale

La Banque Canadienne Nationale a tenu, le samedi 8 janvier, à son siège social, à Montréal, la 69ème assemblée générale annuelle de ses actionnaires.

Après les formalités d'usage, le président invite le gérant général, M. Charles St-Pierre, à donner lecture du rapport du Conseil d'administration :

Le bilan qui vient de vous être exposé fait ressortir la somme des dépôts à \$237,247,785, en comparaison de \$187,871,528 l'année précédente. C'est le total le plus élevé qu'ils aient jamais atteint. Le nombre des déposants a considérablement augmenté. Les dépôts du public ne portant pas intérêt, accusant un gain de plus de dix millions et demi, s'élevaient à \$60,933,872. Les dépôts du public portant intérêt, en progression de plus de 25 millions, atteignent le chiffre record de \$141,784,227. Les dépôts des gouvernements, dont le montant s'est accru d'environ treize millions et demi, se montent à \$32,401,456.

La somme des billets de la Banque en circulation était, le 30 novembre dernier, de \$2,138,467, à comparer avec \$3,001,652 il y a un an. Aux termes de la Loi des banques, qui restreint graduellement le pouvoir d'émission des banques à charte, le montant maximum des billets qu'elles peuvent émettre était en 1943 de 45% de leur capital versé; il n'est plus que de 35% cette année, et il sera réduit à 25% en 1945. La double responsabilité des actionnaires diminue proportionnellement d'année en année.

L'actif total de la Banque, qui s'est accru de plus de 48 millions et demi depuis un an, se chiffre par \$252,179,733. C'est le montant le plus considérable qu'il ait atteint jusqu'ici. Les disponibilités de caisse ressortent à \$43,604,148, en comparaison de \$34,551,381 l'année précédente et représentent 18.21% du passif envers le public. L'actif rapidement réalisable est passé, d'une année à l'autre, de \$140,786,513 à \$198,037,453. Cette augmentation de plus de 57 millions a porté de 73.74 à 82.71 pour cent le rapport de l'actif rapidement réalisable au passif envers le public.

Les prêts courants et escomptes se chiffrent par \$42,761,933, à rapprocher de \$48,442,989 à la clôture de l'exercice antérieur. Aussi, malgré l'importante augmentation de l'actif, les bénéfices nets sont-ils un peu moindres qu'en 1942. La situation résultant de la guerre suffit à expliquer la diminution qu'ont subie, au cours de l'année, les prêts courants et escomptes. Les besoins de crédit bancaire de nombreuses entreprises industrielles et commerciales fabriquant ou vendant des produits destinés à la population civile se sont trouvés amoindris, par suite des difficultés croissantes qu'elles éprouvent à se procurer les matières premières ou les marchandises nécessaires. Les municipalités et autres collectivités publiques continuent de réduire graduellement leurs dettes; aussi nos prêts de cette catégorie ont-ils fléchi, d'une année à l'autre, de \$6,398,193 à \$3,609,996.

Les circonstances ont contraint la Banque à affecter à des placements en valeurs mobilières une part plus considérable que jamais de ses ressources. La somme de ces placements s'est relevée, en un an, de \$102,878,177 au chiffre sans précédent de \$151,203,927; mais le portefeuille de la Banque est d'un rendement d'autant plus faible qu'il se compose de titres de premier ordre, la plupart à court terme.

Les bénéfices nets de l'exercice, que le compte Profits et Pertes fait ressortir à \$806,266, accusent une légère diminution par rapport à ceux de l'exercice antérieur, lesquels, avant la déduction de la somme de \$60,000 versée au Fonds de pension du personnel, se chiffraient par \$836,815. Les bénéfices nets de l'exercice, après provision de \$318,282 pour les impôts fédéraux, ont été répartis comme suit: dividendes, \$420,000; contribution au Fonds de pension du personnel, \$80,000; amortissement des im-

meubles sociaux, \$125,000; versement à la Province de Québec, aux termes de la loi 14, Georges V, chapitre 3, \$125,000. Une somme de bénéfices non-répartis de \$56,266 a été portée au compte Profits et Pertes, dont le solde créditeur s'établit à \$310,470, à rapprocher de \$254,204 le 30 novembre 1942.

Les actionnaires apprendront sans doute avec satisfaction que, le 31 décembre 1943, la Banque a fait remise au Trésorier de la Province de Québec de la somme de \$1,467,686.87 qui, avec les versements déjà effectués par la Banque, a acquitté le solde des paiements que la Banque s'était engagée à faire, aux termes de la loi 14, Georges V, chapitre 3. La Province a ainsi encaissé le plein montant que la Banque était tenue de lui verser, aux termes de cette loi, pour permettre à la Province de constituer un fonds d'amortissement destiné à racheter, le 1er mars 1964, les \$15,000,000 d'obligations de la Province cédées et transportées à la Banque en 1924.

Conformément aux ententes conclues entre les banques, en vue d'atténuer les difficultés que présente le recrutement du personnel, la Banque a fermé, au cours de l'exercice, cinq succursales, aux endroits ci-dessous: 4600, rue Notre-Dame Ouest, à Montréal, à Buckingham et à Perron, dans la province de Québec, à Maxville, Ontario, et à Gravelbourg, Saskatchewan. Elle a en outre transformé 14 succursales en agences et fermé dix agences. La Banque Canadienne Nationale tient à la disposition de la clientèle et du public 514 bureaux, soit 200 succursales et 314 agences.

Les difficultés que comporte la situation générale, ainsi que la collaboration que la Banque a apportée au gouvernement dans l'application de diverses mesures de guerre, ont considérablement alourdi la tâche du personnel, au cours de l'exercice. Il nous est agréable de reconnaître que les employés ont rempli consciencieusement leurs fonctions, et qu'ils ont fait preuve en toutes circonstances d'un louable dévouement à la fois envers la Banque et envers la clientèle.

### REMARQUES DU PRESIDENT

Messieurs,

Il y a lieu d'être satisfait, je crois, des résultats du dernier exercice de notre Banque, que le gérant général, M. Charles St-Pierre, vient d'exposer et de commenter. Avant de proposer l'adoption de ce rapport, je me permettrai de signaler à votre attention quelques aspects de la situation générale de notre pays.

### LA PRODUCTION AGRICOLE

Les exigences de la guerre ont apporté, au cours de l'année écoulée, certaines modifications à l'économie rurale du Canada. Un grand nombre d'exploitations ont, en totalité ou en partie, substitué à la culture des céréales l'élevage dont les produits sont l'objet d'une demande croissante. Le manque de main-d'oeuvre et des conditions climatiques défavorables ont réduit la production des grandes cultures dont la valeur brute est estimée à 1,102 millions de dollars, soit une diminution d'une centaine de millions par rapport à l'année précédente. La moisson de blé, dont les derniers relevés de l'Office national de la statistique font ressortir le volume à 294 millions de boisseaux, est moitié moindre que la moisson record de 1942. Les superficies emblavées étaient du reste les moins étendues qu'on eût vues depuis 1918. On n'a pas constaté sans surprise que l'année dernière, alors que le gouvernement des Etats-Unis recommandait aux producteurs de blé d'étendre leurs emblavures de 54 millions d'acres en 1943 à 68 millions d'acres en 1944, le gouvernement canadien indemnisait au contraire les cultivateurs qui avaient consenti à rescinder leurs. Cette attitude est d'au-

tant plus étonnante, que le congrès des Nations Unies, qui a étudié le printemps dernier, à Hot Springs, en Virginie, la situation alimentaire dans le monde, a vivement engagé les pays alliés à développer par tous les moyens possibles la production des vivres, afin de se mettre en mesure de nourrir, dès la fin des hostilités, les populations affamées de l'Europe et de l'Asie. Malgré cette recommandation expresse et bien que la reprise de la demande des marchés extérieurs ait sensiblement réduit les stocks canadiens depuis un an, le congrès agricole interprovincial, qui s'est tenu le mois dernier à Ottawa, en vue de fixer les objectifs de la production agricole pour la saison prochaine, n'a pas jugé à propos de préconiser l'extension des emblavures. Cependant, le gouvernement fédéral aurait décidé de discontinuer le paiement d'indemnités. On estime que les superficies semées en blé en 1943, même si elles n'avaient en 1944 qu'un rendement moyen, suffiraient à assurer des stocks correspondant aux besoins prévisibles des deux prochaines années. Le ministère de l'Agriculture préconise plutôt l'augmentation de la production d'autres céréales, de grains oléagineux, de pois, de haricots et de maïs.

L'élevage et l'industrie laitière ont donné un fort rendement. La hausse des prix de la plupart des denrées agricoles a, dans bien des cas, plus que compensé la réduction de la production. Aussi estime-t-on que les revenus de la classe rurale ont été sensiblement plus élevés en 1943 qu'en 1942.

### L'ACTIVITE ECONOMIQUE

La production industrielle a atteint dans l'ensemble, en 1943, son point le plus élevé. On constate toutefois un fléchissement dans les opérations forestières, la sidérurgie, l'industrie du bâtiment, les pâtes et papiers, les textiles et les fromageries. On estime que les dépenses de guerre du Canada, au cours de l'exercice 1943-44, s'élèveront à 4,356 millions de dollars, à rapprocher de 3,138 millions en 1942-43 et de 945 millions en 1941-42. Au cours des quatre années de guerre, le Canada a lancé quelque 750 bateaux et livré plus de 10,000 avions ainsi que 600,000 véhicules d'utilité militaire. Cette énorme production se superpose à celle de l'industrie manufacturière répondant aux besoins de la population civile. Le rendement en a évidemment été réduit depuis le début des hostilités, par suite de la rareté de la main-d'oeuvre et des matières premières, mais il s'établissait, en 1939, à quelque 3,500 millions de dollars.

L'extraction des métaux communs, stimulée par la guerre, exige un si grand nombre de mineurs qu'il n'en reste pas assez de disponibles pour l'exploitation normale des mines d'or. Aussi la production du métal précieux a-t-elle subi, l'année dernière, un profond fléchissement. Le Canada, qui tient depuis longtemps le premier rang parmi les pays exportateurs de minéraux et de métaux communs, aura atteint en 1943 un nouveau record. Bien que les relevés relatifs au rendement de l'industrie minière ne soient pas publiés pendant la guerre, on estime que le Canada a fourni aux Nations Unies 95% de leur nickel, 20% de leur zinc, 12.50% de leur cuivre, 15% de leur plomb, 75% de leur amiante et 40% de leur aluminium. La production de charbon accuse un léger recul, attribuable aux grèves qui ont sévi l'an dernier dans quelques houillères.

L'industrie du bâtiment, qui avait manifesté en 1940 et en 1941 une grande activité qui tenait aux vastes entreprises de construction d'un caractère militaire, connaît depuis deux ans un ralentissement qui s'est accentué l'an dernier. La pénurie de main-d'oeuvre et de matériaux, sans parler des mesures de restriction dont elle est frappée, entrave l'industrie du bâtiment. Aussi constate-t-on, dans toutes les

régions du pays, des besoins sans cesse croissants de maisons d'habitation et de locaux de toutes sortes.

### LA CRISE DE MAIN-D'OEUVRE

L'indice de l'emploi de l'Office national de la statistique indique que les disponibilités du pays en main-d'oeuvre sont à peu près épuisées, même en tenant compte de l'apport de la main-d'oeuvre féminine. Le manque de bras qui se manifeste dans les exploitations agricoles, dans les mines de charbon, dans les opérations forestières et dans d'autres domaines de la production, crée une situation difficile, sinon dangereuse. Au point où en sont les choses, il s'agit moins de répartir de la main-d'oeuvre que de trouver de la main-d'oeuvre à répartir.

### LE COMMERCE EXTERIEUR

La valeur des échanges du Canada, à l'exclusion des mouvements d'or, a atteint, au cours des dix premiers mois de 1943, la somme de 3,840 millions de dollars. Nos importations se sont chiffrées, en nombre ronds, par 1,440 millions et nos exportations, par 2,400 millions. Ces chiffres record, s'ils révèlent que notre pays possède des facultés de production considérables, ne comportent évidemment aucune indication significative sur la situation véritable et l'avenir du commerce extérieur du Canada. Il est manifeste qu'une grande partie de nos importations consiste en matières premières et en outillage destinés à notre industrie des armements, tandis qu'une très forte proportion de nos exportations se compose de produits bruts, d'armes et de munitions, ainsi que de denrées alimentaires qui font partie de notre contribution à la guerre.

### LES IMPOTS

Le fardeau des impôts pesant sur les entreprises industrielles est si lourd, qu'il menace d'en compromettre le rétablissement rapide. Un relevé dressé par la Banque du Canada fait ressortir qu'en 1942, les impôts payés par 628 sociétés canadiennes excèdent les bénéfices nets qu'il leur a été permis de conserver. Cet état de choses se sera sans doute aggravé en 1943, puisque le taux de l'impôt sur les excédents de bénéfice n'a été porté à 100% que le 1er juillet 1942. Si les entreprises doivent compter sur la partie remboursable de l'impôt pour renouveler leur outillage, elles s'exposent à être devancées par la concurrence des sociétés étrangères, qui sont assujetties à de moins lourds impôts.

Il y a lieu d'espérer, semble-t-il, que le gouvernement sera bientôt en état de réduire les impôts. Ne serait-il pas logique que les dépenses de guerre commencent à diminuer, puisque le pays n'a plus à solder les énormes frais qu'ont exigés jusqu'ici l'établissement et l'agrandissement de nombre d'usines, de chantiers maritimes et d'aéroports?

Au sujet d'impôts, qu'il me soit permis d'attirer votre attention sur un état de choses qui crée une situation intolérable, comme vous le savez, les services publics ne paient pas d'impôts dans l'Ontario, alors qu'ils en sont frappés dans la plupart des autres provinces. On ne saurait expliquer cette anomalie en disant que, dans un cas, l'exploitation en est assumée par les pouvoirs publics, alors que, dans les autres cas, elle relève de l'initiative privée. Le contribuable ne s'arrête guère aux distinctions constitutionnelles et aux subtilités juridiques. Il constate seulement qu'il est appelé à payer davantage, les impôts s'ajoutant à ses frais de service, et il prétend non sans raison que tous les citoyens du pays devraient être égaux devant l'impôt.

### LE LOYER DE L'ARGENT

La politique du gouvernement fédéral est orientée vers la baisse du loyer de l'argent. Cette politique crée des conditions défavorables aux emprunts et aux conversions d'Ottawa, des provinces et des municipalités; elle serait profitable aussi aux finances privées et aux affaires en général, n'étaient les impôts fédéraux. Au fait, nombre d'entreprises ne se soucient pas d'améliorer leur situation financière, en remboursant par exemple leur dette obligataire ou en la convertissant à des taux d'intérêt moindres, parce qu'elles savent que le gouvernement leur prendrait les économies ou les profits additionnels qu'elles réaliseraient. La présente politique désavantage les sociétés ayant les finances les plus saines, celles que leur solidité rend les plus capables de s'adapter au rajustement économique d'après-guerre.

Au retour de la paix, les capitaux, particulièrement ceux qui se seront accumulés aux Etats-Unis, chercheront à s'employer dans des pays présentant un état politique sain et stable, et où ils puissent trouver une classe ouvrière disciplinée et consciente de ses responsabilités sociales aussi bien que de ses droits. Sans doute tiendront-ils compte aussi d'un troisième élément: un loyer de l'argent relativement avantageux. Une politique d'argent bon marché est recommandable en période d'hostilité, afin de faciliter le financement de la guerre; mais elle ne devrait pas être maintenue trop longtemps si nous estimons qu'il est opportun d'attirer dans notre pays des capitaux étrangers.

### LA NATIONALISATION DES BANQUES

La question de l'étatisation des banques donne lieu à de nombreux commentaires et elle deviendra sans doute une matière de controverse politique, mais nous n'avons pas l'intention de nous étendre sur ce sujet. Nous nous contenterons de faire observer que ceux qui s'imaginent qu'une banque administrée par l'Etat consentirait des avances à des taux sensiblement inférieurs aux taux courants à l'heure actuelle, se font des illusions. Il suffit de jeter un coup d'oeil sur la formule de déclaration de l'impôt sur le revenu, articles 36 et 39, pour constater que le gouvernement fixe à 8% le taux d'intérêt sur des versements différés ou des soldes d'impôt.

### FONDS INTERNATIONAL DE STABILISATION

De nombreux spécialistes étudient les problèmes que comportera le commerce international pendant la période qui suivra immédiatement le retour de la paix. Il y a deux façons d'échanger des marchandises et des services entre nations comme entre particuliers: on peut pratiquer le troc ou recourir à la monnaie. Le troc, méthode incommode et désuète, est loin de faciliter le libre mouvement des marchandises d'un pays à un autre. L'usage de la monnaie, beaucoup plus pratique, n'est cependant pas exempt de danger. Les monnaies, quand elles sont détachées de l'or, sont des instruments d'un maniement délicat, sujets à se détraquer.

On accumule des soldes créditeurs dans des banques de l'étranger, soit en prévision de placements, soit dans l'intention de payer ou de commander des marchandises. Il importe donc de ne pas oublier que, lorsque des devises sont mises par un pays à la disposition d'autres pays, cette opération a pour objet le transport du produit du travail. Il va sans dire que ces mesures doivent sauvegarder les légitimes intérêts des pays en cause.

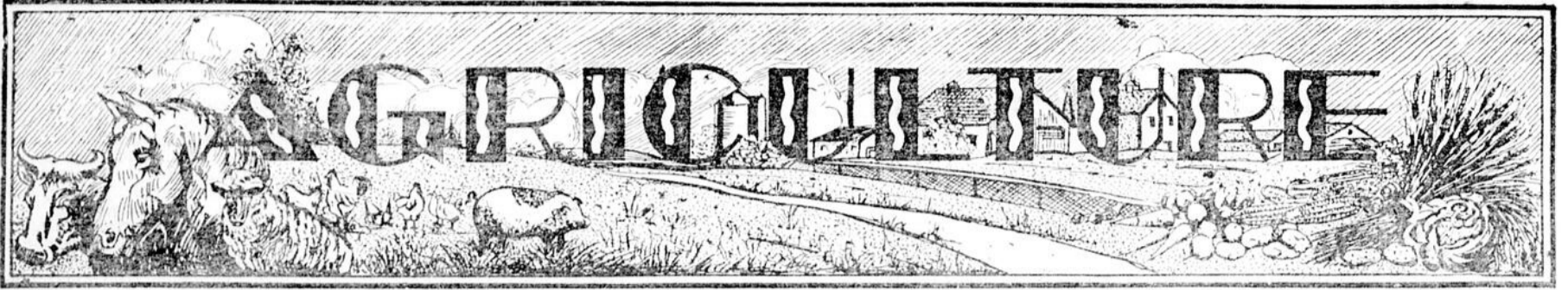
En Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et au Canada, des spécialistes avertis préconisent diverses méthodes qui, sous des noms différents, ont un même objet. En Angleterre, on suggère une union internationale de compensation, tandis que le plan des Etats-Unis comporte un fonds international de stabilisation. Le Canada paraît avoir attaché moins d'importance aux mots qu'aux faits auxquels ces propositions se rapportent.

Quand on sera tombé d'accord sur les remèdes les plus appropriés à la situation, on devra les appliquer. Où cette colombe internationale se posera-t-elle, dans un monde nationaliste? Car il faudra bien qu'elle niche quelque part. Il sera indispensable que le nouvel organisme prenne corps et qu'il soit pourvu d'une constitution, puisqu'il sera appelé à se donner une structure financière, à détenir de l'or, à ouvrir des crédits et à manier des soldes bancaires dans des vingtaines de pays. La Banque des règlements internationaux est une société suisse. Pourquoi le Fonds international de stabilisation ne serait-il pas une société canadienne? Notre pays ne manque pas d'hommes compétents pour diriger une entreprise de cette envergure; il est forcément intéressé au progrès du commerce international; il n'est pas assez puissant pour qu'on lui prête l'ambition de dominer l'économie mondiale, et il est bien placé pour coopérer en pleine compréhension avec deux des plus grandes nations commerçantes du monde.

### L'APRES-GUERRE

L'année qui commence verra-t-elle le rétablissement de la paix, du moins en Europe? Nul ne saurait le dire. Mais que la paix soit prochaine ou lointaine, il n'est pas trop tôt pour s'y préparer. Quel rang le Canada occupera-t-il parmi les nations, dans le monde d'après-guerre?

Suite à la page quatre



## L'hon. Godbout a maintenu l'élan Colonisateur

La Colonisation chez nous n'est pas l'oeuvre d'une année. Elle doit être jugée par ses résultats d'ensemble.

Dans le moment, vu les circonstances particulières de l'heure, il est vrai que l'établissement de nouveaux colons dans les régions nouvelles se fait un peu au ralenti (environ 800 en 1943), mais après la guerre, la colonisation devra connaître un nouvel élan qui dépassera sans doute en ampleur tous les grands mouvements du passé.

En attendant, les résultats d'ensemble qu'il faut considérer, ce sont les 197 paroisses nouvelles fondées de 1921 à 1941, avec plus de 150,000 personnes qui y vivent des produits de la terre; c'est l'agrandissement du domaine agricole de cette province, les milliers d'acres de terre mises en culture dans les régions autrefois boisées et incultes. Ces quelques centaines de mille acres versées à la production agricole constituent un apport précieux aujourd'hui, alors que pour assurer à nos armées et à nos alliés des vivres jusqu'à la victoire, il nous faut prêcher la surproduction, faire appel à l'effort maximum de tous nos colons, comme de tous nos cultivateurs, grands et petits.

Il y a dans la Province quelque 25,000 colons résidents, dont plus de 15,000 établis depuis 1935. Du printemps 1935 au 30 juin 1940, 13,356 nouveaux colons, représentant 61,554 personnes, ont été établis d'après les différents plans de colonisation en vigueur au cours de cette période. Ces chiffres sont déduction faite des défections qui se sont produites au cours des deux premières années d'opération des différents plans, car alors comme aujourd'hui il y avait des colons qui manquaient de persévérance et abandonnaient leur lot. C'est même un fait admis qu'avant la dernière décennie, alors que l'aide gouvernementale à la colonisation a connu une ascension graduelle, il arrivait souvent que la troisième relève seulement se fixât définitivement au sol.

Au cours des années 1940, 1941 et 1942 les établissements nouveaux se sont chiffrés à 3,719, représentant 17,458 personnes. Il n'est donc pas exagéré de dire que c'est une population de 100,000 âmes que la colonisation a placée sur la terre depuis 1935.

En 1941, les superficies en culture sur les lots sous billets de location s'établissaient à 290,732 acres d'abattis ensemencés et 350,236 acres en labour. L'augmentation des améliorations culturelles sur nos terres de colonisation a été graduelle depuis 1934, malgré que chaque année des centaines de lots sont patentés (soit 4,116 lots d'une superficie totale de 293,324 acres, au cours des quatre dernières années terminées au 31 mars 1942) et leurs superficies cultivées se trouvent à sortir du domaine de la colonisation pour passer à celui de l'agriculture. Si l'on considère qu'en moyenne, lors de l'émission des lettres-patentes, 35 à 40% de la superficie des lots

est en production, c'est un apport de quelque 117,000 acres, dont environ la moitié déjà labourée et le reste en culture entre souches, que la colonisation a données à l'agriculture au cours des quatre années terminées au 31 mars 1942.

Par contre, chaque année, les lots encore sous billet de location s'agrandissent de nouvelles améliorations culturelles dans une proportion plus grande, d'où l'augmentation constante déjà notée dans les superficies en culture sur les lots de colonisation. C'est ainsi qu'au cours des trois dernières années, le ministère de la Colonisation a payé des primes, en moyenne annuellement, pour 50,000 acres de défrichements nouveaux et pour 16 à 19,000 acres de labour nouveau. Le total exact des superficies primées toujours au cours des trois années terminées au 31 mars 1943, se chiffre à 91,435 acres de défrichement ensemencé et 54,036 acres labourées pour la première fois. Ceci encore ne représente pas la totalité des améliorations culturelles annuelles de tous nos colons. Chaque année, il n'y a que 13,300 colons environ qui reçoivent des primes de terre. Les autres colons dont les lots ne sont pas patentés font aussi des améliorations culturelles, mais ils n'ont plus droit à des primes, parce que la superficie primable de leur lot est déjà atteinte.

Depuis quatre ans, un certain nombre de colons, attirés pour la plupart par les industries de guerre ont quitté leur lot, mais avant leur départ et depuis le début de leur établissement, ils avaient fait des défrichements et du labour qui restent sur le lot. Ces terres défrichées et labourées étaient prêtes aujourd'hui à produire, pourvu que d'autres bras remplacent ceux qui se laissent détourner de leur tâche. Le ministère de la Colonisation s'est appliqué depuis quatre ans à combler les vides. Dès qu'un colon abandonne son lot, il est remplacé par un autre, aussitôt que possible, afin que les bâtisses ne se détériorent pas et que les superficies en culture ne reprennent pas en broussailles.

Ici apparaît évidente l'importance qu'il y avait à maintenir l'élan colonisateur, malgré la guerre et malgré les difficultés plus grandes qui se manifestaient dans le recrutement des sujets. En 1941-1942, on a fait beaucoup mieux que de combler les vides. Il en fut de même en 1942 et 1943.

Après avoir envisagé le problème dans toute son ampleur, les autorités du ministère de la Colonisation ont cru devoir faire en sorte que les bons résultats de la colonisation chez nous depuis 20 ans ne soient pas amoindris, que les argents dépensés ne deviennent pas gaspillés, par suite des heures tragiques que nous vivons. Aussi, au printemps 1942, lorsque le gouvernement du Dominion se vit obligé de cesser sa contribution au Plan Fédéral-Provincial d'établissement, le gouvernement provincial a maintenu le même plan entièrement aux frais de la

province.

C'est encore pour les mêmes raisons et parce qu'on avait prévu l'attrait inévitable qu'exerceraient les activités industrielles sur les populations rurales des régions nouvelles, que l'honorable Godbout, en tant que ministre de la Colonisation, a voulu augmenter les revenus du colon qui travaille sur son lot, lui rendre la tâche plus humaine, l'aider efficacement à parfaire son organisation agricole et ainsi faciliter sa transformation rapide en un agriculteur "raisonnablement prospère".

Dès 1940, la prime de premier labour a été augmentée de \$10.00 à \$15.00 l'acre. On a rétabli la prime de \$75.00 pour la construction d'une première grange-étable. Cette prime fut portée à \$100.00 en 1943. Le plan Provincial d'établissement a été rétabli et rendu plus avantageux en y ajoutant des allocations de subsistance. La prime de construction de maison a été augmentée en 1942 de \$250.00 à \$300.00, et la prime de reconstruction de \$150.00 à \$200.00.

La politique des défrichements mécanisés est venue à l'aide du colon dans son travail le plus pénible. 1,810 acres ont été ainsi essouchées par les tracteurs du gouvernement en 1940, 16,856 acres en 1941, 19,852 en 1942, et 16,431 acres en 1943, soit un total de 54,949 acres depuis le début de cette politique. Dans la plupart des cas, l'intervention de la mécanique a hâté d'au moins deux

## Beau travail d'une société coopérative

Le travail accompli par la Société Coopérative de Messines (Gatineau) dans la vente des patates de consommation, mérite d'être souligné. Cette société a vendu, au cours des mois d'octobre et de novembre, 25,000 sacs de patates (environ 25 wagons) et la plus grande partie de ce produit a été consignée à une compagnie ontarienne. Une enquête poursuivie auprès des 73 actionnaires de cette Coopérative révèle qu'il s'est récolté cet automne, dans la paroisse de Messines, 65,000 minots de pommes de terre, soit environ

36,000 minots de plus qu'en 1942. En plus de s'occuper de la classification et de la vente des patates, la Société Coopérative de Messines achète et vend les produits d'utilité professionnelle pour ses membres, tels que moules alimentaires, engrais chimiques, etc. Depuis le 1er juillet, date du dernier bilan, le chiffre d'affaires de cette coopérative dépasse \$50,000. Il s'agit donc d'une association solidement établie et les résultats obtenus à date justifiaient son organisation, au début de 1942.

ou trois ans la récolte des grains qui permettent à nos colons d'augmenter leur cheptel laitier.

Le ministère de la Colonisation est intervenu également pour procurer aux colons, à bonnes conditions, des vaches laitières, des génisses, des agnelles et des animaux reproducteurs de choix. Ainsi fut rendue possible l'organisation de plusieurs beurrieres et fromageries, à l'installation desquelles le Ministère a contribué financièrement.

Tout cela en vue toujours de faire fructifier davantage les deniers consacrés à la colonisation, et aussi afin d'éloigner des colons les tentations d'abandon. Des résultats ont couronné ces efforts dans une large mesure. Tous ceux qui s'intéressent de près à la co-

lonisation reconnaissent que si des départs de colons n'ont pas été plus nombreux dans les circonstances, c'est grâce aux politiques préventives efficaces mises en oeuvre par le ministère de la Colonisation.

En somme, le ministère de la Colonisation depuis trois ans s'est appliqué particulièrement à maintenir en place les colons déjà établis. Et c'était sage.

Pour l'après-guerre, on se prépare à exécuter un vaste plan de colonisation qui répondra aux besoins du temps.

Malgré les multiples nécessités créées par la guerre, le gouvernement provincial a maintenu son effort de colonisation, ce qui était nécessaire dans le meilleur intérêt de la province.

## ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

# IL Vous Soulage Agréablement

de l'enchifrènement, des éternuements  
et des souffrances

# Du RHUME de CERVEAU

Quelques gouttes dans chaque narine...  
Agissent rapidement, à la source-même du mal

Dès l'instant où vous mettez du Vicks Va-tro-nol (quelques gouttes) dans chaque narine, il commence à vous soulager de l'enchifrènement, des éternuements et des souffrances du rhume de cerveau. Si le Va-tro-nol — une médication spéciale — est si efficace, c'est parce qu'il fait trois choses importantes pour vous soulager de vos malaises... (1) il dissipe l'enflure des membranes... (2) il apaise l'irritation... (3) il aide à déboucher votre nez

... en facilitant la respiration... et le soulagement est merveilleux! Suivez les instructions dans le dépliant.

ATTENTION!... Employé dès le moindre reniflement, ou signe précurseur de rhume, le Va-tro-nol empêche bien des rhumes de se déclarer.

## VICKS VA-TRO-NOL



### Les Idées de Mme Voisclair

— Mon Dieu, Mme Voisclair, partez-vous pour le pôle Nord?

— Belle question... Mais non. Je m'en vais tout simplement étendre mon linge sur la galerie en arrière...

— C'est qu'en vous voyant tellement emmitoufflée, je pensais que vous alliez loin...

— Vous badinez fort agréablement, ma voisine, et je l'apprécie. Seulement, voyez-vous, je me rends assez bien compte qu'en ce moment, en plein cœur d'hiver et à un moment où la grippe sévit, le temps n'est pas aux imprudences...

— Même si on attrappe une petite grippe de temps en temps, on n'en meurt pas et puis, pendant ce temps-là, on se repose...

— C'est-à-dire qu'on pouvait prendre les choses aussi aisées que vous le dites autrefois, en temps de paix, mais pas en ce moment.

— Quelle est la différence?

— Il y en a plus d'une. D'abord, cette année, les journaux ne nous le cachent pas, la grippe est assez pernicieuse. Il y a même des villes où elle a fait pas mal de ravages. Et puis, lorsqu'on est malade, c'est nécessairement le travail qui s'en ressent...

— Le travail des personnes employées aux besognes de guerre, je veux bien, mais pas celui d'une mère de famille qui reste chez elle.

— Ah! vous croyez cela! Mais si le travail de la ménagère était tellement quantité négligeable, pourquoi nous demanderait-on autant de veiller sur le front domestique?...

— Oui, dans l'ensemble...

— Ne cherchez pas de faux-fuyants, ma voisine, vous êtes dans votre tort et vous le savez bien. Imaginez que je tombe malade par imprudence, pour avoir été sottement étendre du linge au froid, sortant de ma cuisine toute chaude et pleine de buée.

— C'est toujours comme cela que le mal s'attrappe...

— Oui, mais qu'arrivera-t-il? Tout d'abord, je prendrai illégalement le temps d'un médecin qui aurait pu être appelé au chevet d'une autre personne malade non pas par sa faute, celle-là...

— On n'est jamais malade par notre faute.

— Si, quand on agit imprudemment... Ensuite, mon travail de maison sera forcément négligé. C'est mon mari qui en souffrira. Ne croyez pas que je ne vois là qu'une question de sentimentalité, mais c'est que s'il n'a pas à l'heure son déjeuner, s'il doit se contenter d'un déjeuner sur le pouce, il travaillera mal, et se fera peut-être attraper. Le dîner qu'il apportera sera quelconque et le souper guère meilleur. De plus, il y aura pour lui danger de contamination et même, jusqu'à ce que la grippe se soit déclarée, danger de contamination à d'autres travailleurs, pendant la période d'incubation.

— S'il fallait penser à tout cela!

— C'est justement là qu'est notre devoir. Nous devons y penser et voir en un seul coup d'oeil tout le mal qu'une seule imprudence, apparemment inoffensive et destinée à punir son seul auteur peut faire.

— On sait bien, en ce moment, quand quelqu'un manque, à l'usine, cela défait tout.

— Mais naturellement. La santé publique est un des plus importants rouages de l'immense machine de guerre. Vous ne feriez pas de sabotage conscient n'est-ce pas, Mme Grondin?

— Alors, ne commencez pas par votre santé et au lieu de vous moquer de moi qui prends soin de la mienne, imitez-moi. Ne trouvez-vous pas cela plus judicieux?

— On sait bien, mais qu'est-ce qui penserait à tout cela?...

### Toronto à 1 1/2 heure de New-York

New-York n'était qu'à une heure et demie de Toronto récemment grâce à un record établi par un avion des Lignes Aériennes Trans-Canada et à une température favorable. L'avion ayant à son bord dix voyageurs en plus du courrier et des messageries a parcouru les 365 milles qui séparent l'aéroport de Malton à Toronto de celui de La Guardia à New-York en une heure et 28 minutes exactement. En général, cette envolée prend deux heures.

### Exploitation fructueuse

Depuis leur mise en exploitation, les avions d'Air-Canada ont parcouru 29,709,412 milles-payants et 215,492,504 milles-voyageur.

### Dans un bureau de tabac

Trois réfractaires à la caissière:

— Haut les mains!

— Messieurs, n'y allez pas trop fort!

— Ton tabac?

La débitante font en larmes.

— Messieurs, je l'ai déjà donné. Vous n'êtes pas les premiers!

— Alors, ton macaroni.

— Je n'en ai que trois kilos.

— Donne-le toujours, avec quelques pots de confitures.

L'épicière est de mauvaise humeur.

— Qui me paiera?

— Sois sans crainte!

Et pendant que deux réfractaires râlent tout dans la petite épicerie isolée au bout du village, le troisième sort son stylo et lui signe un reçu ainsi libellé: "Bon pour tant et tant de marchandises à régler après la libération du territoire par Messieurs de Gaulle et Giraud."

Il faut bien manger, n'est-ce pas quand on court les bois.

Quelquefois, le spectacle se déroule dans des lieux plus officiels.

### UN HERO INDIEN REÇOIT LA CROIX VICTORIA



A la suite d'une inspection à Buckingham Palace d'un détachement représentatif de la Quatrième Division Indienne, reconnue par sa bravoure au cours de la campagne en Afrique, le Roi remet la décoration Victoria Cross à Subadar Balbahadur Thapa. Il mérita cet honneur pour bravoure exceptionnelle.

# Les CULTIVATEURS peuvent tirer un bon revenu de la

## COUPE DU BOIS DE PULPE

✓ **VOUS CONSERVEZ VOTRE SURSIS MILITAIRE**

✓ **BONNE NOURRITURE — CAMPS CONFORTABLES**

✓ **ON VERRA À VOTRE TRANSPORT**

D'ici au printemps, avant de recommencer vos travaux agricoles, vous pouvez gagner ce revenu supplémentaire dont vous avez besoin.

**ON A ENCORE BESOIN D'HOMMES**  
*Adressez-vous à:*  
Votre bureau du Service Sélectif le plus près;  
Votre agronome provincial; ou  
Votre comité local de production agricole;  
ou  
SIGNEZ votre engagement avec tout solliciteur autorisé par le Service Sélectif National et représentant une compagnie de pulpe et de papier—de préférence la compagnie pour laquelle vous avez déjà travaillé.

Approuvé par A. MACNAMARA, Directeur du Service Sélectif National.

**L'INDUSTRIE DE LA PULPE ET DU PAPIER DU CANADA**

# Nouvelles Sociales

Mlles Noëlla et Thérèse Proulx de Québec, ont passé le temps des Fêtes dans leur famille.

—M. Eug. Beaudoin, de Québec, était en visite à l'occasion du Jour de l'An, chez son père, M. Jos. Beaudoin.

—M. Candide Ouellet, jr., était dans sa famille dernièrement.

—M. et Mme Maurice Bernier et leurs enfants de Lévis, sont venus passer le Jour de l'An chez Mme Emile Gaumont.

—M. Emile Fournier, d'Arvida, a passé quelques jours dans sa famille.

—M. et Mme Gérard Gaumont de-Clérycy, nous ont visités dernièrement.

—Mme J.-P.-E. Germain, de Pont-Rouge, était parmi nous, au Jour de l'An.

—M. et Mme Léonidas Després, de Montréal, sont venus visiter M. et Mme Rodolphe Gagnon.

M. Freddy Dion s'est rendu à Montréal, récemment.

—M. et Mme Lomer Norland, de Québec, ont passé quelques jours chez des parents.

—MM. Henri Bernatchez, de Québec, et René Bernatchez, de St-Patrice de Beauvillage, étaient parmi nous au Jour de l'An.

—Mlle Cécile Bertrand ainsi que sa soeur, Mme Roland Dubé, de Québec, sont venus rendre visite à M. Laurent Gaumont, récemment.

—Mlle Béatrice Laberge, de St-Grégoire a passé quelques jours dans sa famille, dernièrement.

—M. et Mme Gérard Doyon, de Louiseville, étaient les invités de la famille Achille Gaudreau, à l'occasion du Jour de l'An.

—Mlle Jeanne Paquet, de Québec, a rendu visite à son frère, le Major Gérard Paquet.

—MM. Paul et Roland Dubé, de Montréal, étaient les hôtes de parents et amis, récemment.

—Mme Lucien Drolet et son bébé, de Québec, dans la famille Chs Clavet, ces jours derniers.

—M. Georges Proulx, d'Ottawa, a passé quelques jours chez son père, M. Arthur Proulx.

—Mlle Alexandrine Vézina, de Montréal, passe quelque temps dans sa famille.

—M. et Mme Georges Fournier, de Québec, ont passé la fin de semaine en notre ville, les invités de leur père, M. Edmond Fournier.

—M. Roger Blanchet, du C.A. R.C., a passé quelques jours chez ses parents.

—M. Paul Fradette, de Québec, a passé quelques jours dans sa famille.

—Mme Vve Francis Lynch et sa famille, de Québec, sont venus rendre visite à Mme Vve Maximilien Gaumont, à l'occasion des fêtes.

—M. et Mme Ambroise Whitton et leurs enfants, de Québec, étaient les invités de la famille Chs Clavet, à l'occasion des fêtes.

—Mlle Imelda Gaumont, de Québec, a passé quelques jours chez sa soeur, Mme Pierre Corribeau.

—Mlle Paulette Desrosiers, de Ladurantaye a rendu visite à son amie, Mlle Madeleine Collin.

—M. Gustave Savard, de Québec, était dernièrement, chez son amie, Mlle Jeanne Collin.

—M. Donat Tanguay, a rendu visite à son amie, Mlle Irène Gaudreau, le Jour de Noël.

—M. Maurice Bernier, de Rimouski, a passé quelque temps chez sa mère, Mme Elzéar Bernier.

—Mlle Jeannette Fournier, de Québec, est venu passer les vacances des fêtes, dans sa famille.

—M. et Mme Walter Boudreau de Québec, sont venus passer les

fêtes, dans la famille Amédée Langlois.

—Le lt. Georges Coulombe, de Montréal, est venu visiter ses parents, ces jours derniers.

—M. Léandre Morin, C.A.R.C., d'Alberta, est actuellement chez son père, M. Narcisse Morin.

—M. et Mme Eugène Proulx, de Sherbrooke, étaient dans les familles Marquis et Green, à l'occasion des fêtes.

## NAISSANCES

Le 30 décembre, a été baptisé Joseph-Eugène-Pierre-Gaston, né la veille, enfant de M. Léopold Létourneau, tisserand, et de dame Annette Laberge, Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Létourneau, grands-parents de l'enfant.

Le 1er janvier, a été baptisée Marie-Jacqueline-Lise, née la veille, enfant de M. Jules Poulin et de dame Georgette Garant, Parrain et marraine, M. et Mme Jules Normand, oncle et tante de l'enfant.

Le 2 janvier, a été baptisée, Marie-Azilda-Lise-Claudette, fille de M. Roch Mercier et de dame Simone Lemieux, Parrain et marraine, M. et Mme Adélarde Lemieux, grands-parents de l'enfant.

Le 3 janvier, est née et baptisée, Marie-Jeanette-Madeleine, enfant de M. Philippe Thibault, militaire, et de dame Annette Fortin, Parrain et marraine, M. et Mme Robert Gaumont, oncle et tante de l'enfant.

Le 5 janvier, a été baptisée, Marie-Véronique-Jeanne-Rolande, née la veille, enfant de M. Léo Guimont et de dame Jeannine Rousseau, Parrain et marraine, M. et Mme Emile Guimont, grands-parents de l'enfant.

Le 9 janvier, a été baptisé, Joseph-François-Claude, né l'avant-veille, enfant de M. Aimé Caron, et de dame Jeanne d'Arc Couture, Parrain et marraine, M. et Mme Francis Favreau, grands-parents de l'enfant.

Le 9 janvier, a été baptisé, Joseph-Gérard-Fernand-Guy, né la veille, enfant de M. Camille Gaudreau, cultivateur, et de dame J.-Aimée Thibault, Parrain et marraine, M. et Mme Napoléon Thibault, grands-parents de l'enfant.

Le 10 janvier, a été baptisée, Marie-Ange-Carmen-Mabel, née le même jour, fille de M. Alexandre Morin, fils, et de dame Léona Boulet, Parrain et marraine, M. et Mme Jos. Fontaine, oncle et tante de l'enfant.

Le 11 janvier, a été baptisée, Marie-Jeanne d'Arc, née la veille, enfant de M. Paul-Emile Lemieux et de dame Rose-Alma Proulx, Parrain et marraine, M. et Mme Amédée Blanchet, oncle et tante de l'enfant.

## Remerciements

M. Hubert Courteau, Mmes Ls-Arthur St-Pierre et Alphonse Maheux, de Québec, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des sympathies, soit par offrandes de messes, affiliations, bouquets spirituels, etc., à l'occasion du décès de Mme Hubert Courteau.

## Les Dames de la Ligue Catholique Féminine

La charité qui ne se lasse jamais et donner devient une réjouissance!

Mardi, le 4 janvier, les Hospitalisés de l'Hospice de Montmagny passèrent une agréable veillée organisée par les Dames de la Ligue Catholique Féminine, chant et musique y compris le violon se partagèrent ces heures joyeuses.

Ces Dames étaient accompagnées du bon Père Noël qui distribua des gâteries à nos vieillards, vieilles dames et à nos orphelins. Dieu soit béni de tant d'attentions et que cette bénédiction redescende abondante et fructueuse sur les Bienfaiteurs des pauvres de l'Hospice que nous remercions le plus sincèrement.

Les Religieuses de l'Hospice de Montmagny.

## Retraites fermées

Pour les Dames et Demoiselles, qui désirent suivre une retraite fermée, à la Maison Notre-Dame du Cénacle à Québec. Veuillez prendre note des dates suivantes, et faire vos inscriptions, aux endroits ci-dessous indiqués :

14 janvier, pour filles, prêchées par le Rév. P. Schelpe.

21 janvier, pour Dames, prêchées par le Rév. P. Méthot.

7 février, pour Dames, prêchées par le Rév. P. Méthot.

11 février, pour filles, prêchées par le Rév. P. Schelpe.

Pour inscription s'adresser à Mlle E. Côté, ou Mme J.-William Berger, Montmagny.

## Fiancailles

On annonce les fiancailles de Magdeleine Proulx, fille de madame Ulric Proulx, de notre ville, au lieutenant Georges Coulombe, R.C.E., C.A., de Montréal, fils de madame Eustache Coulombe, de notre ville.

On annonce également les fiancailles de Charlotte, fille de M. et madame Napoléon Aubin, de notre ville, à M. Edouard C. Després, fils de madame Auguste Després, de notre ville.

## Secourisme

Une série de cours de secourisme sera donnée aux hommes et jeunes gens vers le 20 janvier. Tous ceux qui s'intéressent à ces cours sont invités à donner leur nom à M. Laurent Béchard ou au Bureau de l'Unité Sanitaire.

Le prix d'inscription, qui va au bureau central de l'Association Ambulancière St-Jean est de \$1. Le livre et accessoires sont fournis gratuitement en retour. Si l'élève passe avec succès l'examen requis, le dollar versé est supposé être remboursé.

Dr. A. Dumas, M.H.

## L'officier-pilote Armand-R. Coulombe

Plusieurs lecteurs nous ont demandé à quelle famille l'officier-pilote A.-R. Coulombe appartient. On sait que, ces jours derniers, après une envolée au-dessus de Berlin, l'officier-pilote Coulombe dut accomplir un exploit remarquable pour ramener son avion en Angleterre tout criblé de balles. Il est le fils de M. Joseph Coulombe, de Berthier, parent de M. Téléphore Coulombe, maire, de plusieurs cousins et cousines de notre ville et aux familles Coulombe, de St-Paul du Buton.

Le jeune officier-pilote Coulombe avait aussi un de ses frères en service actif dans l'aviation. Il est mort au combat il y a quelques mois.

## Les Raquetteurs "Le Bucheron"

Les membres du Club de raquetteurs "Le Bucheron" se sont rendus à Québec samedi et dimanche dernier, pour assister à une parade d'église de tous les clubs de raquetteurs du district de Québec.

Une réception chaleureuse leur a été faite au local de l'Union St-Laurent, rue Richelieu. C'est là que tous les raquetteurs s'étaient rendus le dimanche matin pour prendre part à la parade et se rendre à l'Eglise de Notre-Dame de la Victoire.

Le sermon de circonstance fut prononcé par M. le curé Boivin et M. l'abbé Potvin officiait.

Nos raquetteurs ont vivement été applaudis sur le parcours; ils ont produit un très bon effet tel que le démontre la lettre de M. R. Croteau, secrétaire de l'Union, laquelle est reproduite dans ce journal.

Les Raquetteurs nous sont revenus enchantés de leur voyage et plusieurs se proposent de se rendre à la Convention de Sherbrooke, à la fin du mois.

Le euchre des "Bücherons" qui devait avoir lieu le 19 janvier, a été forcément contremandé parce qu'ils n'ont pas de local à leur disposition. Nous serons en mesure d'en annoncer officiellement la date dès la semaine prochaine.

Québec, 12 janvier 1944 "Le Bucheron", Montmagny, Qué. Messieurs,

Notre Union a protesté vigoureusement contre la tenue du marathon de dix milles, le dimanche après-midi, car nous serons alors sur le chemin du retour; cela n'a pas été décidé à Trois-Rivières et nous n'avons pas été consultés. Inutile de dire que nos clubs intéressés, "Le Frontenac", "Le Loretteville" et "L'Union Commerciale" sont de mauvaise humeur.

Votre présence dimanche dernier a été remarquée de notre population; votre représentation est certainement une bonne et sérieuse publicité pour votre ville et les délégués en ont fait une mention spéciale.

Votre toujours dévoué, R. Croteau, Secrétaire.

## SEPULTURE

Le 7 janvier, eurent lieu les funérailles de M. Antoine Coulombe, époux de dame Marie-Laure Péloquin, décédé le 3 courant, à l'âge de 81 ans et 6 mois.

## Cinéma "Taché"

13-14-14 JANVIER  
LES CONQUÉRANTS  
(en couleur — français)

—avec—  
Errol Flynn, Olivia de Havilland, Ann Sheridan.  
Répétition des sujets courts

16-17-18 JANVIER  
Errol Flynn, Fred MacMur-ray,

—dans—  
DIVE BOMBER  
(en couleur)  
8 heures précise

ADMISSION : 35c taxe comprise.

VENEZ EN FOULE  
DIMANCHE APRES-MIDI  
à 2.30 heures

## AVIS

Je ne me tiens pas responsable des dettes contractées en mon nom par Charles Saint-Pierre.

R.-A. CORRIVEAU,  
Montmagny

24-31-12 Montmagny.

## PAINKILLER

EN USAGE DEPUIS PRES DE 100 ANS  
Le meilleur remède de famille

SERVEZ-VOUS EN POUR-CRAMPES & REFROIDISSEMENTS  
FAITES-EN USAGE POUR  
ENTORSES, CONTUSIONS, ETC.

## Argent à placer

Si vous avez de l'argent à placer pour des revenus substantiels, j'ai à vendre une maison à deux étages avec deux logements, sur la 3e Avenue, Montmagny. Adressez-vous à : Louis Pelletier, notaire, Montmagny.

## Maison à vendre

Si vous voulez acheter une maison située dans la ville de Montmagny, adressez-vous : F.-N. ROY, rue St-Jean-Baptiste-ouest, Montmagny, P.Q.

# AVIS

## La glissoire de la J. O. C.

Dimanche prochain le 16 janvier après-midi, la glissoire de la J.O.C. sera ouverte au public en général. C'est une glissoire de 40 pieds de haut et ayant deux dalots de 500 pieds de long en glace. Cette magnifique glissoire construite sur le même plan que celle du Château Frontenac de Québec, saura satisfaire tous les amateurs de ce sport à la portée de tous.

La J.O.C. chargera 15 sous pour les grandes personnes et 10 sous pour les enfants. Elle aura aussi une vingtaine de solides traînes à louer au prix de 25 sous.

Un restaurant organisé au local de la J.O.C. pour la commodité des sportifs.

La J.O.C. se dégage de toute responsabilité concernant les accidents, les pertes, les dommages, etc.

Bienvenue à tous.

La J.O.C. de Montmagny.